



## CONDITIONS D'ADMISSION au CSLN Saison 2022-2023

### > Adhérents de la saison 2021/2022 :

Les inscriptions seront renouvelées après l'Assemblée Générale du 02 juillet 2022, sur le bulletin d'adhésion 2022/2023, rempli, daté et signé, et transmis par messagerie ou déposé dans la boîte aux lettres du Club (à l'intérieur de la piscine), **jusqu'au 15 août 2022**.

Si l'adhérent a déjà fourni un certificat médical au Club, daté de moins de 3 ans, celui-ci reste valable pour la nouvelle saison. Il suffira de compléter le questionnaire de santé FFN à la rentrée, en septembre 2022. (*attention : si dans ce questionnaire figure une réponse positive suite à un problème de santé, alors le certificat médical redevient obligatoire*).

Une liste par cours sera constituée au fur et à mesure de la réception des bulletins d'adhésions. **Dès l'inscription**, les adhérents peuvent faire un choix pour un deuxième, voir un troisième cours.

*Sans réception d'une ré-inscription avant le 15 août, les places ne seront plus prioritaires.*

Ainsi, lors du Forum des Associations Lilasien, nous serons en mesure de connaître les disponibilités dans chaque cours, pour les nouveaux adhérents.

### > **Eléments à fournir pour toutes nouvelles inscriptions :**

- Remplir, dater et signer le bulletin d'adhésion en précisant l'activité souhaitée, ainsi que le formulaire de licence FFN.
- Fournir un certificat médical portant la mention « *apte à la pratique de l'aquaforme* » ou « *apte à pratiquer la natation sportive* » **obligatoire dès le 1<sup>er</sup> cours**.
- Régler la cotisation annuelle **non remboursable**.

**Le règlement de la cotisation** se fait par chèque(s) à l'ordre du CS LILAS NATATION (inscrire les nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque), ou par virement bancaire.

La cotisation pourra être réglée par tiers, **par 3 chèques**. Ils seront encaissés aux dates suivantes : 30/09/22 - 31/10/22 - 30/11/22. Ils devront comporter des nombres **entiers et être datés de la date de leur conception** (*merci de ne pas les post-dater*).

**Aucune inscription** ne sera prise lors du Forum des Associations Lilasien. Une simple réservation de place à un cours sera enregistrée, dans l'attente des documents d'adhésion qui devront être transmis par messagerie ou voie postale, dans la semaine suivante, pour validation. Sans réception de ces documents, la réservation sera annulée.

**Les cours de natation** seront organisés, pour toute nouvelle inscription, selon le **passage d'un test** de niveau, au préalable à la prise en compte d'une adhésion.

Les dates des tests seront communiquées sur le site Internet, ou au Forum des Associations le 03 septembre 2022.

<b>Tarif saison 2022-2023</b> <i>(tarif incluant licence FFN et assurance)</i>	Montant
<b>Natation</b> : Groupe Master compétition 3 séances par semaine	300 euros
Groupe Master perfectionnement 1 séance p/s	170 euros
Groupe Master perfectionnement 2 séances p/s	200 euros
Groupe adulte découverte 1 séance p/s	170 euros
Groupe enfant ou adolescent 2 séances p/s	180 euros
Groupe Jeunes compétition 2 séances p/s	180 euros
<b>Aquaforme</b> : > 1 cours par semaine	170 euros
> possibilité d'un 2 <sup>e</sup> cours par semaine	+ 100 euros
> possibilité d'un 3 <sup>e</sup> cours par semaine	+ 80 euros

*Une réduction de 10 euros est consentie à partir du 2<sup>e</sup> membre d'une même famille.*

#### **HORAIRES DES COURS :**

> pour la Natation, **selon les groupes** :

Pour 2 séances Enfants/Ados = Lundi et Jeudi à 17h **ou** 18h **ou** 19h.

Pour 1 séance Perfectionnement = Mardi à 19h

Pour 2 séances Perfectionnement = Mardi et Jeudi à 20h

Pour Adultes découverte : 1 séance le mercredi à 18h30 **ou** 1 séance le mercredi à 19h30,  
selon niveau.

#### **HORAIRES DES COURS d'Aquaforme :**

**Lundi Soir** : 20h00.

**Mardi** : 1<sup>er</sup> cours 11h45 / 2<sup>ème</sup> cours 12h30.

**Mercredi Midi** : 12h15 / **Soir** : 20h30.

**Jeudi** : 1<sup>er</sup> cours 11h45 / 2<sup>ème</sup> cours 12h30

**Samedi** : 1<sup>er</sup> cours 12h00 / 2<sup>ème</sup> cours 12h45.

#### **LES COURS SONT ASSURES SELON LE RYTHME DU CALENDRIER SCOLAIRE**

Donc pas de cours pendant les Vacances Scolaires, ni lors de la Fermeture de la Piscine (Jours Fériés, Incidents techniques indépendants du Club).

En cas d'absence du maître-nageur, le club essaiera de le remplacer sans garantie de succès.